

IMPORTANT : Remplir cette partie avec le Professionnel que vous avez choisi.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

ENERGIE GAZ NATUREL

Installation d'une nouvelle chaudière

La chaudière assure : le chauffage exclusivement ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire

La chaudière est de type : basse-température ou à condensation

Pour une chaudière à condensation, les émetteurs doivent être dimensionnés afin de permettre à la chaudière de condenser.

Installation d'émetteurs de chaleur

installation de radiateurs "chaleur douce" Nombre de radiateurs : _____ (Émetteurs de chaleur dimensionnés à DT de 40 K)

installation d'un plancher chauffant "basse température" Surface du plancher chauffant installé : _____ m²

Installation d'une régulation ou d'une programmation du chauffage

Robinets thermostatiques (au moins 5) => Nombre : _____ Mis en place sur des radiateurs installés avant le 31 décembre 2007.

Programmeur d'intermittence du chauffage. Mise en place, sur une chaudière existante, d'un équipement ayant la fonction de programmation d'intermittence, au sens de la norme EN 12098-5, pour un chauffage individuel à combustible.

Sonde de température extérieure.

ENERGIE SOLAIRE

Vous installez : un chauffe-eau solaire individuel avec appoint gaz naturel électrique autres

Surface installée de capteurs solaires : _____ m²

Les panneaux solaires doivent être certifiés CSTBat ou Solarkeymark et le professionnel être une entreprise signataire de la charte Qualisol.

VENTILATION

Vous installez une ventilation mécanique contrôlée de type :

Simple flux autoréglable (uniquement pour un bâtiment d'avant 1975) Simple flux hygroréglable Double flux

Pour la ventilation simple flux, l'étanchéité du bâtiment doit être compatible avec les performances de la ventilation. La puissance absorbée du ventilateur doit être < à 35 W pour une maison individuelle et à 0,25W.h/m³ pour les appartements. Dans le cas du système de ventilation hygroréglable, celui-ci doit bénéficier d'un Avis technique en cours de validité.

Dans le cas d'une ventilation double-flux l'échangeur de chaleur doit avoir une efficacité supérieure ou égale à 85% selon la norme N 13141-7 et la somme des puissances des 2 ventilateurs doit être inférieure à 80 W ou certifié NF VMC. Enfin le réseau doit être isolé en volume non chauffé de 50 mm.

DATE DES TRAVAUX :

MONTANT DU DEVIS : _____ €

DEMANDE DE PRÊT

À remplir complètement et lisiblement

Le prêt **AXENERGIE** est réservé aux particuliers pour financer une installation chauffage/eau chaude au gaz naturel.

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE PRÊT, C'EST TRÈS SIMPLE

- 1** Vous envoyez à la Banque Solfea (adresse ci-dessous) cette demande de prêt (Fiche de Solvabilité) **portant le cachet de l'entreprise qui réalisera les travaux. N'oubliez pas de joindre les justificatifs demandés.**
- 2** Sous 48 heures dès réception de votre dossier complet, **la Banque Solfea vous informe de sa décision par courrier et vous adresse votre fiche d'informations précontractuelle ainsi que votre contrat de crédit à renvoyer signé.** Aucune domiciliation de revenus n'est exigée.
- 3** **A l'achèvement des travaux, la Banque Solfea** règlera directement l'entreprise, dès réception de la copie de la facture et de l'attestation de fin de travaux signée par vous et le professionnel.

IMPORTANT : JOINDRE UNE COPIE DES DOCUMENTS SUIVANTS

- Devis détaillé des travaux
- Relevé d'identité bancaire
- Justificatifs pour l'emprunteur et le co-emprunteur :
 - carte nationale d'identité recto verso ou titre de séjour ou passeport (en cours de validité)
 - justificatif de domicile (quittance EDF, GDF SUEZ, eau, facture téléphone ou quittance d'assurance)
 - salarié : 2 derniers bulletins de salaire
 - non salarié / retraité : dernier avis d'imposition (toutes les pages)
 - retraité de moins de 2 ans : justificatifs de pension de retraite
- Joignez également les justificatifs suivants si vous êtes concerné :
 - copie d'un avis de paiement des allocations familiales et/ou logement et/ou rente
 - si revenus fonciers : déclaration 2044
- Si demande faite au nom d'une SCI :
 - statuts de la société
 - extrait K bis
 - déclaration 2072

Cochez les cases pour vous assurer de ne rien avoir oublié

Pour contacter
la Banque Solfea :

→ **01 40 17 55 00**

du lundi au vendredi de 8H à 19H (vendredi 18H)

→ **www.banquesolfea.fr**

→ Une adresse postale unique :

Banque Solfea - TSA 64140 - 77217 AVON CEDEX

Nous soussignés déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, notamment ceux relatifs à notre identité et à nos revenus et charges, sachant qu'ils constituent les éléments déterminants pour l'acceptation de notre dossier.

Le client atteste avoir bénéficié de l'accompagnement et des conseils de GDF SUEZ pour inciter et contribuer à la mise en œuvre d'équipements performants et économes en énergie. Le client atteste sur l'honneur que GDF SUEZ a eu, par la réalisation de ces actions, un rôle incitatif et actif dans la décision d'entreprendre cette opération d'économies d'énergie.

Le client et son installateur s'engagent à ne pas signer et à ne pas communiquer les documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des **certificats d'économies d'énergie (CEE)** à toute autre personne que GDF SUEZ et susceptible de demander des certificats d'économies d'énergie (CEE) conformément à l'article 14 de la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 révisée. Ils attestent sur l'honneur que l'ensemble des droits portant sur les documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économie d'énergie est cédé en exclusivité à GDF SUEZ.

Date : ____ / ____ / ____

Signature
de l'emprunteur

Signature
du co-emprunteur

Cachet de l'installateur